

Fiche de réservation / Passerelle - Juillet

Passerelle

Nom de famille :

N° de téléphone :

NOM	Prénom	Âge	Présence	09-07	10-07	11-07	12-07	13-07	16-07	17-07	18-07	19-07	20-07	23-07	24-07	25-07	26-07	27-07	30-07	31-07	01-08	02-08	03-08	
			Journée																					
			Repas																					
			Journée																					
			Repas																					

L'inscription à la Passerelle est possible pour les enfants à partir de 9 ans révolus et cela dans la limite des places disponibles : *24 places du 09 au 20/07 et 12 places du 23/07 au 03/08.*

Afin de créer une dynamique de groupe, l'inscription à la journée est obligatoire pour participer aux activités.

Cette fiche de réservation est à remettre au **Guichet Unique** au Point 21, au plus tard **le 22 juin 2018**. Passé ce délai, les annulations devront être justifiées (en cas d'absence, ces journées pourraient vous être facturées). Dans l'éventualité d'une demande d'inscription hors délais, nous serons en mesure de prendre vos enfants dans la limite des places disponibles en respectant la législation et la sécurité.

Date et signature:

GUICHET UNIQUE

Service AEJP

Gestionnaire : Patricia Escolan

guichet-unique.enfancejeunesse@laille.fr
02 99 50 54 89

21 rue du Point du Jour
35890 Laillé

Commune de





ALLOCATIONS FAMILIALES